

## AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR

## **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-251**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **4 juillet 2022**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-251** modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait à diverses dispositions.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter à l'hôtel de ville, au greffe, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 13 juillet 2022.

Crystel Poirier, LL.L Greffière